

# ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juillet 2013

---

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1179)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE247

présenté par  
Mme Linkenheld, rapporteure

-----

### ARTICLE 22

I. - A la première phrase de l'alinéa 69, substituer au mot :

« avec »,

les mots et le signe suivants :

« en disposant d' ».

II. - Procéder à la même substitution à la dernière phrase du même alinéa.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.